

## Actualités de l'évaluation de la PAC

Numéro 2 – Dec 2022



Mettre en place les éléments  
d'évaluation pour évaluer la  
performance de la prochaine PAC



### Actualités

Nouvelles lignes directrices établies pour répondre aux inconnues auxquelles sont confrontées les évaluations AKIS  
**pages 2-3**



### À l'affiche

Questions-réponses avec Sophie Helaine de la Commission européenne  
**page 8**



### Focus

Connaissances d'experts sur la façon dont les évaluations de la PAC évoluent  
**page 9**



### Networking

Le réseau européen de la PAC explore les ingrédients d'une évaluation réussie  
**pages 10-11**



## Nouvelles directives d'évaluation de la PAC définies pour répondre aux inconnues auxquelles les évaluations AKIS sont confrontées

Dans quelle mesure l'approche stratégique d'AKIS contribue-t-elle à la réalisation de l'objectif transversal de modernisation de la PAC ? Un nouveau groupe de travail thématique sur AKIS vise à répondre à cette question avec un nouvel ensemble de lignes directrices non contraignantes, actuellement en cours d'élaboration, et ses réflexions révèlent déjà la voie à suivre.



Le Helpdesk européen d'évaluation de la PAC a organisé un nouveau [groupe de travail thématique sur le système de connaissances et d'innovation agricoles \(AKIS\)](#) où divers acteurs concernés explorent la portée des évaluations nécessaires au cours de la nouvelle période de programmation, y compris des représentants des autorités de gestion, des réseaux de la PAC, de la DG Agri, des conseillers de recherche, des évaluateurs, des agriculteurs et des ONG.

Environ 50 de ces experts ont participé aux trois premières réunions et ont collaboré à l'élaboration d'éléments d'évaluation clés tels que les questions d'évaluation possibles, les facteurs de succès, les indicateurs et les données recommandées aux états membres lors de l'évaluation de l'approche stratégique de l'AKIS, qui fait référence à la combinaison des interventions de l'AKIS.

Malgré une longue histoire, l'AKIS n'est entré dans la PAC que pour la première fois au cours de la période de programmation 2023–2027 : les États membres décrivent désormais l'approche stratégique pour l'AKIS dans leurs plans relevant de la PAC. Cela constituera une base solide pour de futures réalisations d'évaluations connexes. L'AKIS est en fait l'un des éléments obligatoires des plans stratégiques de la PAC à évaluer.



Cette évaluation peut démontrer comment l'approche AKIS contribue à l'objectif transversal de modernisation, en évaluant des éléments tels que la conception de l'approche stratégique AKIS, la mise en œuvre, les flux de connaissances et les liens entre la recherche et la pratique, les conseils agricoles et l'interconnexion des conseillers. Les évaluations peuvent également porter sur la contribution de l'AKIS aux neuf autres objectifs spécifiques de la PAC, le cas échéant.

Le groupe a discuté des approches d'évaluation potentielles pour l'approche stratégique AKIS et a identifié que la théorie du changement est parmi les plus appropriées compte tenu de la structure variée dans chaque État membre, des parties prenantes impliquées aux différents résultats souhaités. Cette approche devrait porter sur l'analyse de la structure organisationnelle de l'AKIS et évaluer la manière dont les services de conseil, la recherche et les réseaux nationaux de la PAC collaborent pour fournir des conseils, des flux de connaissances et des services de soutien à l'innovation. Plusieurs méthodes et outils ont également été proposés ceux-ci correspondent adéquatement à l'objectif de l'analyse du système, à l'examen de la théorie du changement et à l'apprentissage collectif.



Le résultat final du groupe de travail sera une orientation méthodologique non contraignante qui pourra être utilisée par les États membres pour évaluer l'approche stratégique AKIS dans le contexte des plans stratégiques de la PAC. Lors d'une consultation en octobre 2022, des projets de guidelines ont déjà été discutés avec diverses parties prenantes et, sur la base de leurs commentaires, sont actuellement en cours de finalisation. D'ici la fin de 2022, les lignes directrices seront publiées et fourniront un certain nombre de recommandations à prendre en considération lors de l'évaluation de l'AKIS dans les États membres.



Les directives de l'AKIS ne sont pas un document contraignant. Les évaluations dans chaque État membre devraient être adaptées aux spécificités de la logique d'intervention de leur plan stratégique relevant de la PAC et à la manière dont ces systèmes sont organisés. Les autorités de gestion et les évaluateurs trouveront donc leur inspiration dans les lignes directrices lorsqu'ils planifieront leurs évaluations de l'approche stratégique AKIS.



## Mettre en place les éléments d'évaluation pour mesurer la performance de la prochaine PAC

### Le rôle des États membres dans la mise en évidence d'impact

**Nourrir la population croissante de l'Europe nécessite une production alimentaire plus durable, cependant un nouvel été aux conditions météorologiques extrêmes, accompagné de graves perturbations des chaînes d'approvisionnement, a une fois de plus mis en évidence la nécessité d'évoluer vers un système alimentaire plus résilient et renouvelable, et la prochaine PAC devrait voir les États membres recentrer la politique sur les résultats grâce à de nouvelles attentes en matière de suivi et d'évaluation.**

La mesure de l'impact dans le monde réel est essentielle pour montrer qu'une politique atteint ses objectifs, en particulier lorsqu'il s'agit d'aborder un ensemble de facteurs économiques, environnementaux et sociaux. C'est pourquoi, dans le cadre de la prochaine PAC, les États membres s'éloignent de la conformité et s'orientent davantage vers les résultats et les performances, dans l'espoir de pouvoir montrer comment leurs secteurs agricoles et leurs zones rurales sont sur la voie de la durabilité.

Les résultats seront fondés sur la manière dont les États membres contribuent aux objectifs de la PAC, qu'il s'agisse de la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'agriculture, de la stabilité ou de l'augmentation du revenu agricole ou de la croissance des entreprises rurales. Le règlement sur la façon dont les États membres démontreront exactement l'impact de la PAC sur ces objectifs s'appuie sur un nouveau cadre qui fournit une compréhension commune du suivi des performances et de l'évaluation de la mise en œuvre des plans stratégiques.

Le cadre de suivi et d'évaluation des performances (PMEF) «*permettra de rendre compte, de suivre et d'évaluer les performances*» tout au long de la mise en œuvre des plans stratégiques de la PAC élaborés par les États membres au cours de la période 2023-27. Ce nouveau cadre servira de base au suivi des progrès accomplis par les États membres dans la réalisation des objectifs des plans stratégiques de la PAC, de l'évaluation de l'impact, de l'efficacité, de l'efficience, de la pertinence de la cohérence des interventions des plans stratégiques relevant de la PAC et de la valeur ajoutée de la PAC pour l'Union, ainsi qu'au soutien d'un processus d'apprentissage commun pour le suivi et l'évaluation.

Le PMEF contient également un ensemble d'indicateurs communs pour le suivi, l'évaluation et les rapports annuels de performance, tels que des indicateurs de résultats pour le suivi de la mise en œuvre de la PAC, des indicateurs de résultats pour le suivi des progrès des États membres vers des objectifs prédéfinis, et des indicateurs de contexte et d'impact pour l'évaluation de la performance politique globale par rapport aux objectifs de la PAC.

Ces informations varieront en fonction de la manière dont chaque État membre conçoit et met en œuvre son plan stratégique national relatif à la PAC, car elles couvrent les différentes mesures disponibles dans le cadre des paiements directs et des programmes sectoriels, financés par le Fonds européen agricole de garantie (FEAGA), ainsi que les interventions en faveur du développement rural, financées par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader).





De manière plus critique, le PMEF offre une flexibilité significative aux États aux précédentes périodes de programmation de la PAC, leur permettant de concevoir leurs activités d'évaluation en fonction de l'avancement de leurs plans stratégiques. Bien qu'aucun cap d'évaluation ne soit fixé, contrairement aux rapports annuels de mise en œuvre améliorés de 2017 et 2019, les États membres doivent encore entreprendre des activités d'évaluation complètes pendant la mise en œuvre de leurs plans stratégiques de la PAC. Conformément à [règlement d'exécution](#) récemment publié par la Commission européenne, les États membres doivent évaluer l'efficacité, l'efficience, la pertinence, la cohérence, la valeur ajoutée de l'Union et l'impact de chaque objectif spécifique abordé dans le cadre de leurs plans stratégiques de la PAC, à un moment approprié au cours de la période de mise en œuvre. Ainsi, ils peuvent regrouper, en une seule évaluation, plusieurs objectifs spécifiques, en veillant à ce que la contribution des interventions sous-jacentes à chaque objectif spécifique soit clairement et séparément estimée.

Au-delà de l'évaluation des performances par rapport à des objectifs spécifiques, les États membres doivent également entreprendre des évaluations sur des sujets spécifiques, tels que l'architecture environnementale et climatique, la valeur ajoutée des réseaux LEADER, AKIS OU de la PAC. Enfin, une évaluation complète des plans stratégiques de la PAC et de la contribution aux objectifs généraux de la PAC doit être effectuée a posteriori par chaque État membre et achevée d'ici la fin de 2031.

## Conseils pour se préparer à la PMEF

- 1 Identifier toutes les parties prenantes concernées et développer un système de gouvernance de l'évaluation efficace et inclusif.
- 2 Élaborer une logique d'intervention complète pour chaque objectif spécifique, en tenant compte du moment de la mise en œuvre de chaque intervention.
- 3 Rédiger un plan d'évaluation complet et vérifier les synergies dans les interventions qui pourraient permettre de regrouper plusieurs objectifs spécifiques en une seule évaluation.
- 4 Structurer les systèmes informatiques pour la collecte et la communication efficaces et efficaces des données pour les indicateurs de production et de résultat ainsi que pour les données ventilées pour le suivi et l'évaluation.
- 5 Identifier les lacunes dans les données qui pourraient entraver la mesure du changement prévu et son attribution aux interventions des plans stratégiques de la PAC et élaborer une stratégie pour les combler.

## Pourquoi la planification et la performance vont de pair

La flexibilité accrue et les exigences énoncées ci-dessus exigent une planification minutieuse des activités d'évaluation. Pour cela, chaque État membre doit concevoir un « plan d'évaluation » qui fixe ses propres objectifs sur la base des besoins du pays en matière d'évaluation. Il doit également décrire comment ces objectifs seront atteints en abordant la gouvernance et la coordination des évaluations, ainsi qu'un calendrier indicatif couvrant les approches en matière de collecte de données, de communication des résultats des évaluations et de renforcement des capacités

La participation des acteurs concernés est essentielle pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie d'évaluation solide et inclusive, et pour cela, les États membres sont invités à recenser toutes les parties prenantes pertinentes et leurs besoins spécifiques, tant en termes de thèmes d'évaluation que de renforcement des capacités nécessaires. Par ailleurs, le plan d'évaluation doit être présenté et discuté avec les membres du comité de suivi de chaque plan stratégique de la PAC.

Equipés des outils fournis par le PMEF et d'un plan d'évaluation solide, les États membres peuvent alors mettre en évidence l'impact de leurs plans stratégiques de la PAC sur les objectifs économiques, environnementaux et sociaux du secteur agroalimentaire et des zones rurales, mais leur rôle ne se limite pas à leurs frontières. Ils sont également des fournisseurs de données fondamentales permettant à la Commission de démontrer l'impact de la PAC au niveau de l'UE. Les États membres fourniront à la Commission des données concernant les indicateurs de réalisation et de résultat par le biais des rapports annuels de performance, et ils partageront en outre des données désagrégées et anonymisées pour chaque intervention et chaque bénéficiaire, ainsi que pour des sujets spécifiques tels que les interventions sectorielles, les groupes opérationnels PEI et LEADER. En outre, les États membres partageront les conclusions de toutes les évaluations réalisées au cours de l'évaluation et a posteriori, ce qui permettra à la Commission de les synthétiser et de dresser un tableau de l'effort commun pour atteindre les objectifs de la PAC.

La possession de tous ces résultats et données crée un plus grand avantage encore en soumettant la mise en œuvre de la PAC à un examen plus intense; et en façonnant une future PAC qui démontre son impact à travers l'UE.

## Soutien à la vie dans le cadre du PMEF

Activités récentes du [Helpdesk européen d'évaluation de la PAC](#) qui peuvent aider les États membres à se préparer à la vie dans le cadre du PMEF.

- Soutenir les États membres à concevoir leurs plans d'évaluation;
- Des échanges d'informations via EvaluationEXPLORE!, un forum en ligne, où les parties prenantes de deux États membres ou plus identifient et comprennent les besoins liés à l'évaluation et partagent les bonnes pratiques;
- Soutenir l'évaluation des types d'interventions du premier pilier et de l'AKIS et, par le biais d'un atelier consacré aux bonnes pratiques et de l'élaboration d'un document d'orientation correspondant, respectivement.
- Identifier des bonnes pratiques au moyen d'évaluations approfondies de diverses évaluations déjà réalisées au niveau des États membres ou de l'UE.
- Groupes de travail thématiques sur des sujets d'évaluation spécifiques, tels que l'AKIS et le bien-être animal.
- Répondre à des questions PMEF spécifiques des États membres et des parties prenantes à l'évaluation de la PAC.





# Quoi d'autre a changé ?

Par rapport au cadre commun de suivi et d'évaluation (CMEF) de la PAC 2014-2022, le PMEF introduira une série de nouveaux aspects pour les États membres.

## Portée



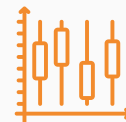
- Pour la première fois, la nouvelle architecture politique ne fait pas de distinction entre les piliers, puisque les plans stratégiques relevant de la PAC contiennent des interventions liées aux deux fonds agricoles européens. Cela offre aux États membres des possibilités uniques d'évaluer les synergies entre les différents types d'interventions et d'évaluer la mise en œuvre de la PAC dans son ensemble.
- La portée des indicateurs de résultats s'étend au-delà du suivi et de l'évaluation. Les indicateurs de résultats deviennent désormais un moyen de vérifier également l'éligibilité des dépenses par le biais de l'approbation annuelle des performances.

## Planifier



Les plans d'évaluation ne font pas partie des plans stratégiques de la PAC et devraient être soumis au comité de suivi au plus tard un an après l'adoption du plan stratégique de la PAC. Ils peuvent être mis à jour sans modifier un plan stratégique, ce qui ouvre de nouvelles possibilités d'encourager les parties prenantes à collaborer et à développer des documents pour diriger des activités de suivi et d'évaluation plus efficaces.

## Indicateurs, données & objectifs



- Tous les indicateurs PMEF sont définis dans l'acte de base (annexe I du [règlement \(UE\) 2021/2115](#)), tandis que des définitions précises des indicateurs et de la méthodologie de collecte des données, sont fournies au moyen de [fiches d'indicateurs](#) détaillées et d'un règlement d'exécution correspondant ([EU Regulation 2021/2290](#)) mis à la disposition des États membres dès le début de la période de programmation.
- Des données supplémentaires désagrégées et anonymisées nécessaires au suivi et à l'évaluation de la PAC sont également détaillées dans un deuxième règlement d'exécution de la Commission ([EU Regulation 2022/1475](#)) bien avant le début de la mise en œuvre des plans stratégiques de la PAC.
- Les indicateurs d'impact sont liés aux objectifs spécifiques et utilisés pour l'évaluation des plans stratégiques de la PAC. Avec des indicateurs de résultats et d'autres éléments des plans stratégiques de la PAC, ils sont utilisés pour démontrer une plus grande ambition dans les objectifs environnementaux et climatiques. En outre, des facteurs de réussite spécifiques et mesurables, étroitement liés aux indicateurs d'impact et de résultat, sont introduits dans le dernier règlement d'exécution, favorisant une meilleure qualité des évaluations tant au niveau des États membres qu'au niveau de l'UE.



## La prochaine PAC verra un plus grand besoin d'évaluation quantitative – Sophie Helaine de la Commission européenne

**La nouvelle période de programmation verra les États membres assumer davantage de responsabilités dans l'évaluation de la PAC, ce qui nécessitera davantage de compétences en quantification, selon Sophie Helaine, chef de l'unité de suivi et d'évaluation de la PAC de la Commission européenne.**

**Q: La prochaine période de programmation marque une nouvelle ère pour les évaluations de la PAC. Pourquoi était-il important d'étendre la portée des évaluations nationales aux interventions des piliers 1 et 2 ?**

A: Nous devons aider les agriculteurs à passer à une agriculture plus durable, ce qui nécessite une approche stratégique dans laquelle les États membres peuvent choisir parmi les instruments des deux piliers, à condition qu'ils atteignent les objectifs de la PAC. C'est là que nous devons évaluer si les interventions mises en œuvre répondent aux objectifs de la PAC, qu'il s'agisse d'améliorer la protection des ressources naturelles et de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de soutenir un revenu équitable pour les agriculteurs et d'assurer la sécurité alimentaire.

**Q: Comment cette nouvelle approche changera-t-elle la nature des évaluations du PAC ?**

A: Le plus grand changement est de passer de la conformité aux résultats. Le PMEF (cadre de suivi et d'évaluation des performances) est le cadre qui permet d'évaluer la PAC aux niveaux national et européen, en particulier lorsque nous parlons de résultats pour les mesures environnementales et climatiques. Entre-temps, cette évolution vers les résultats signifie que nous devons augmenter les méthodes de quantification pour démontrer la performance de la PAC avec des faits concrets.

**Q: Comment les évaluateurs peuvent-ils développer leurs compétences de quantification ?**

A: Nous devons accroître la capacité technique autour de la quantification et il est clair qu'il faut pousser et soutenir les États membres dans l'augmentation de cette capacité. Les plans stratégiques de la PAC peuvent aider car ils peuvent fournir des ressources pour développer ces compétences et offrir davantage de fonds pour soutenir les entrepreneurs et les évaluateurs.

Les États membres pourraient également aider en améliorant le partage des données et laisser une certaine marge de manœuvre sur les questions de protection des données. Si nous avons davantage de partage de données et d'interopérabilité entre les États membres, nous comprendrions mieux comment évaluer efficacement la PAC.

Ceci dit, cette focalisation quantitative ne remplacera pas l'importance de l'information qualitative puisque cela nous donne des indications sur ce qui se cache derrière les données, ces deux perspectives devraient se compléter. Par exemple, les entrevues avec les intervenants peuvent différer d'une analyse quantitative. Les évaluateurs, qui peuvent interpréter cette combinaison de compétences quantitatives et qualitatives, fourniront des évaluations de la PAC très complètes.

**Q: Comment la Commission européenne soutiendra-t-elle ces besoins changeants en matière d'évaluation de la PAC ?**

A: Nous soutenons également fermement le JRC et Eurostat ainsi que l'enquête LUCAS (Land Use and Coverage Area framework) pour nous assurer que nous disposons des bonnes données pour les évaluations, ainsi que pour améliorer l'échantillonnage et la périodicité. En outre, nous essayons de développer des outils de modélisation pour établir un lien de causalité entre la PAC et l'état de la nature. C'est l'une des plus grandes difficultés auxquelles nous sommes confrontés parce que c'est aussi là que tout le monde nous observe.

Nous voulons également récolter tout ce que nous pouvons sur la PAC actuelle qui peut être utile pour la réflexion de la prochaine période de programmation et au-delà. Par exemple, certains États membres ont développé une analyse quantitative efficace et ces bonnes pratiques peuvent en aider d'autres. Ces compétences, ainsi que d'autres bonnes pratiques nécessaires pour répondre aux besoins futurs en matière d'évaluation de la PAC, seront diffusées par l'intermédiaire du service d'aide à l'évaluation.







## Autriche – point de vue d'un expert sur l'évolution des évaluations de la PAC

Chaque numéro de « Actualité d'évaluation de la PAC » explore un État membre de l'UE pour en savoir plus sur son approche de l'évaluation de la politique agricole et du développement rural. Dans ce numéro, nous discutons avec Andreas Resch, un évaluateur autrichien, de ce en quoi consiste de mener des évaluations en Autriche et de ce qu'il s'attend à voir changer au cours de la nouvelle période de programmation.



**Q: Pouvez-vous décrire le système d'évaluation en Autriche ?**

A: L'évaluation du développement rural et du plan stratégique relevant de la PAC est sous la responsabilité d'un service distinct au sein du BML (ministère de l'agriculture Autrichien) (département II/1), qui est indépendant de l'autorité de gestion (département II/2), mais qui, bien sûr, travaille en étroite collaboration avec cette dernière. Un grand nombre d'acteurs aux niveaux fédéral et régional participent également à l'évaluation, que ce soit ceux qui mettent en œuvre le programme ou ceux qui réalisent l'évaluation. La gestion et la participation des parties prenantes sont donc très importantes. Au cours des années précédentes, l'atelier annuel de renforcement des capacités du service d'évaluation a fourni une très bonne plate-forme, presque unique, qui permet un échange entre les départements techniques et les évaluateurs.

**Q: Quel a été le point fort de votre évaluation au cours des 12 derniers mois et pourquoi ?**

A: L'évaluation des « [Chaînes d'approvisionnement alimentaire courtes](#) » (partie du PDR autrichien 2014-2022) était très importante pour moi car je pouvais démontrer l'application pratique de la « Théorie du changement » pour une évaluation d'impact. C'est un véritable défi de mettre en pratique cette méthode exigeante sans dépasser les limites de temps et de budget d'une mission.

**Q: Quels sont les principaux changements d'évaluation auxquels l'Autriche doit faire face au cours de la nouvelle période de programmation ?**

A: L'évaluation de l'efficacité est un domaine d'activité tout à fait nouveau, car elle permet d'estimer la proportionnalité des efforts déployés par rapport à la réalisation des objectifs (l'évaluation de l'efficacité s'appuie sur l'évaluation de l'impact). Des approches d'évaluation appropriées et praticables doivent donc d'abord être testées.

Ce qui manque jusqu'à maintenant, c'est un concept visant à assurer la cohérence des nombreuses études d'évaluation individuelles. Les approches méthodologiques des différentes études proviennent souvent de différentes disciplines scientifiques. Il serait nécessaire de parvenir à des déclarations résumées, car l'examen détaillé d'une multitude d'indicateurs et de questions individuelles peut obstruer la vue d'ensemble.

**Q: Comment voyez-vous le rôle des évaluateurs autrichiens évoluer au cours de la nouvelle période de programmation ?**

A: Les évaluateurs doivent penser davantage en termes de contextes et pas seulement en termes d'interventions individuelles afin d'évaluer, par exemple, le fonctionnement de l'architecture verte dans les plans stratégiques de la PAC. Nous avons besoin d'une culture d'évaluation qui fonctionne à un niveau de synthèse global, et pas seulement tracée dans des interventions uniques, ce qui est assez difficile parce que les évaluateurs proviennent souvent des disciplines différentes. Par exemple, pour être en mesure d'évaluer les effets du climat ou de la biodiversité, les disciplines d'évaluation doivent également se regrouper car beaucoup d'interventions de la PAC fonctionnent ensemble.

**Q: Qu'est-ce qui pourrait aider à créer une culture d'évaluation plus synthétique des plans stratégiques de la PAC ?**

A: Nous aurions besoin de nouveaux contrats qui contiennent un mandat favorisant cette synthèse parce que les évaluateurs pourraient alors adapter leur méthodologie. Cela signifie qu'ils ne regarderaient pas seulement des parties isolées de la PAC, mais dans une dimension plus large. Cela pourrait également intégrer des experts d'autres domaines afin qu'une synthèse puisse être réalisée sur le terrain.





## Le Réseau européen de la PAC explore les ingrédients d'une évaluation réussie

**Lors du lancement Le Réseau européen de la PAC, les participants de toute l'Europe ont mis en avant les recettes pour une évaluation réussie de la Politique Agricole Commune et identifié une plus grande participation des Acteurs concernés, des objectifs clairement définis et des résultats concis en tant qu'ingrédients clés pour les évaluations futures.**

**L**e 6 octobre 2022, des centaines de parties prenantes ont célébré le lancement du Réseau européen de la PAC à Bruxelles, en Belgique, où le Réseau européen pour le développement rural (ENRD), y compris le Helpdesk européen d'évaluation et le PEI-AGRI, se sont réunis sous une seule bannière.

L'occasion a été marquée par plusieurs ateliers, y compris une série de sessions liées à l'évaluation. Lors d'une session de travail, les parties prenantes du Réseau européen de la PAC, telles que les autorités de gestion, les évaluateurs, les organismes payeurs, les chambres de commerce et les réseaux nationaux de la PAC, ont discuté des conditions pour une évaluation efficace de la PAC.

Ensemble, ils ont créé plusieurs recettes pour des évaluations réussies, chacun soulignant la nécessité d'une plus grande implication des parties prenantes dans l'élaboration et la diffusion des résultats des évaluations de la PAC.

Cela a été jugé particulièrement important, car les États membres ont besoin de plus d'expertise pour évaluer les interventions du premier pilier, dans le cadre des nouvelles exigences de la prochaine PAC.

Les intervenants des autorités de gestion ont également souligné la nécessité d'obtenir des résultats d'évaluation simples, clairs et adaptés, sur lesquels ils peuvent agir facilement et rapidement, tandis que les évaluateurs ont demandé aux organismes gouvernementaux d'établir des objectifs clairs pour s'assurer qu'ils ciblent efficacement leurs évaluations et les résultats qui en découlent.

Des données de grande qualité, assorties de suffisamment de temps et de ressources, ont également été signalées comme des éléments importants pour toute évaluation efficace de la PAC, qui pourraient être complétées par l'adoption généralisée de bonnes pratiques d'évaluation et une coopération accrue entre les autorités de gestion et les évaluateurs. Une recette suggérait d'établir un dialogue continu entre les principaux acteurs impliqués dans une évaluation, tels que les émetteurs de données et les groupes agricoles, afin de s'assurer que les résultats soient ciblés et entraînent des changements au niveau de l'exploitation agricole.

between key players involved in an evaluation, such as data providers and agricultural groups, to ensure the results are targeted and result in changes at the farm level.



Le Helpdesk européen d'évaluation de la PAC a conclu les ateliers de la journée par une session sur la manière dont Le Réseau européen de la PAC pourrait soutenir les évaluations de la PAC. Les participants ont partagé leurs expériences et classé les différents rôles en deux grandes catégories - la première étant celle qui crée et fournit les intrants, tels que les connaissances, les compétences, les meilleures pratiques et les méthodes d'évaluation, tandis que la seconde est considérée comme jouant plutôt un rôle de "multiplicateur" qui permet d'améliorer la qualité des évaluations. De nombreux participants espèrent que ces deux groupes se soutiendront mutuellement et renforceront la culture de l'évaluation dans l'UE, ce qui aboutirait à une PAC plus forte.

## Préparation du suivi de l'impact environnemental de la prochaine PAC

**Les 20 et 21 septembre, le ministère néerlandais de l'Agriculture et le point de contact du REDR [ont organisé un événement](#) sur la nouvelle architecture écologique de la PAC et ont discuté des problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre des plans stratégiques, qui a mis en évidence comment certains États membres envisagent de suivre et d'évaluer l'impact environnemental.**

Annemiek Hautvast, responsable du plan stratégique de la PAC pour le ministère néerlandais de l'Agriculture, a entamé la conférence en déclarant que les Pays-Bas sont confrontés à de sérieux défis en matière de biodiversité, de qualité de l'eau et de lutte contre le changement climatique, mais que leur plan stratégique est conçu pour réaliser les progrès nécessaires, en grande partie grâce aux paiements dans le cadre de programmes écologiques.

« Si les agriculteurs en font plus, ils peuvent en profiter davantage », a déclaré Hautvast, ajoutant que la démonstration de l'impact dépend de l'adoption des bonnes pratiques par les agriculteurs, ce qui nécessite une communication efficace entre les décideurs politiques et le secteur agricole.

Les Pays-Bas ont indiqué lors de la conférence qu'ils suivraient les progrès accomplis grâce à 20 programmes écologiques et à un système à plusieurs niveaux dans lequel les agriculteurs choisissent différents niveaux d'ambition. Par exemple, un de ces programmes écologiques est centré sur la gestion des haies et la mise en place de bordures de champs riches en herbes pour la culture de protéines végétales, ce qui permet aux agriculteurs de recevoir une indemnité d'environ 60, 100 ou 200 euros par hectare, en fonction de leur niveau d'intervention. Un autre représentant du ministère néerlandais de l'Agriculture a expliqué qu'ils suivraient les progrès réalisés en établissant un lien entre leurs programmes écologiques et les indicateurs du [cadre de suivi et d'évaluation des performances \(CSEP\)](#) qui, selon eux, auront le plus d'impact.

Par la suite, la Commission européenne [a donné un aperçu](#) de la première série de plans stratégiques de la PAC approuvés, qui présentait un échantillon de plus de 700 interventions liées aux indicateurs de résultats (R.) du CSEP dans neuf États membres, les plus courants étant également liées à l'impact sur l'environnement.

Cette analyse s'est basée sur les plans stratégiques de la PAC de l'Autriche, du Danemark, de la Finlande, de la France, de l'Irlande, du Luxembourg, de la Pologne, du Portugal et de l'Espagne. En 2023, une cartographie et une analyse complètes des interventions de la PAC de chaque État membre seront réalisées, après l'adoption des 28 plans stratégiques.





# Impliquez-vous



Connaissez-vous des projets d'évaluation, des événements, des publications ou d'autres initiatives intéressantes ?

Les contributions de tous les lecteurs de CAP Evaluation News sont les bienvenues lecteurs – contactez-nous par email à [evaluation@eucapnetwork.eu](mailto:evaluation@eucapnetwork.eu).

## Calendrier des événements

Vous trouverez ci-dessous une sélection des événements à venir qui peuvent aider les acteurs de l'évaluation à améliorer la qualité et l'efficacité des évaluations de la PAC dans l'UE.



Mars – Troisième atelier sur les bonnes pratiques (sujet, date et lieu à confirmer)



20-21 avril 2023 – [51e conférence annuelle de la Société suisse d'économie et de sociologie rurales \(SGA\) « Transformation des systèmes agroalimentaires – durabilité et numérisation des chaînes de valeur alimentaires »](#)



24-28 avril 2023 – [Semaine d'évaluation des jeunes](#)



29 août - 1 septembre 2023 – [Congrès de l'Association européenne des économistes agricoles \(EAAE\)](#)

## European Evaluation Helpdesk for the CAP



Rue Belliard 12,  
1040 Brussels, Belgium



[evaluation@eucapnetwork.eu](mailto:evaluation@eucapnetwork.eu)



[Site web](#)



+32 2 808 10 24

**Équipe de rédaction de la newsletter:** Steve Gillman, Hannes Wimmer

**Contributeurs:** Valdis Kudins, Marili Parissaki, Hannes Wimmer, Costas Apostolopoulos, Rodrigo Solagna, Jules Vincent

Le Helpdesk européen d'évaluation de la PAC travaille sous la supervision de l'unité A.3 (Performances des politiques) de la direction générale de l'agriculture et du développement rural de la Commission européenne. Le contenu de cette newsletter ne reflète pas nécessairement le point de vue officiel de la Commission.

